

PETITES COLLECTIVITÉS
pour un
assainissement
DURABLE →

COLLOQUE

20 & 21 NOVEMBRE 2014

Centre International des Congrès - METZ (57)

Les spécificités d'une opération de réhabilitation de l'ANC

BLAISIN Philippe
ETR BLAISIN SARL



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présentation



ETR Blaisin SARL : Entreprise de Travaux Publics située en Moselle à Gremecey

Effectif de 9 personnes dont 7 sur chantier

Domaines d'intervention :

- Travaux de réhabilitation des dispositifs d' assainissement non collectif
- Réseaux unitaires
- Réseaux secs
- Réseaux Adduction d'Eau Potable

Réponse aux appels d'offres



Plusieurs étapes :

- Visite obligatoire du site :
 - Prise de contact avec l'élu
 - Présence du propriétaire
- Réponse à l'appel d'offres en tenant compte de la visite effectuée sur site
- Choix du fabricant des différentes installations suivant le cahier des charges établi par le bureau d'étude

Partie administrative



Plusieurs étapes :

- Signature **des conventions de travaux entre la collectivité et les particuliers** après recrutement de l'entreprise ⇒ prix plus fiables (meilleure adhésion des particuliers) mais délais plus longs
- Envoi des **dossiers de demande d'aide aux partenaires financiers**
 - NB : CG 57 impose:
 - Adhésion de 80% des installations éligibles au projet
 - Prise de compétence entretien par les SPANC/communes
- Après notification des aides par les partenaires, **marché notifié** ⇒ jusqu'à 6 mois entre la remise de l'offre et la notification du marché

Phase préparatoire du chantier

PETITES COLLECTIVITÉS
pour un
assainissement
DURABLE →

Réunion de démarrage

- 1^{ère} prise de contact entre entreprise/ commune/ maître d'œuvre + concessionnaires réseaux
- Organisation des points pratiques (emplacement zones de stockage, ordre de passage des maisons, passage d'huissier, permission de voirie...)

Passages d'huissier

- Avant travaux, en présence de l'entreprise et du maître d'œuvre
- Regroupés sur 1 seule journée

Phase travaux

Installation de chantier (DICT, permission de voirie, constat d'état des lieux, etc...)

Sondages (dégagement réseaux, sortie eaux usées, rejet)

Vérification de l'étude (faisabilité des travaux avec les réseaux existants)

Mise en place d'une **fiche de liaison**

Mise au point avec le propriétaire sur la **remise en état du terrain**



Phase travaux

Points importants en phase travaux :

- Gestion d'éventuelles difficultés techniques sur site – complexité des travaux ⇒ nécessaire **polyvalence du personnel**
- Grande **flexibilité** des méthodes de travail (chaque installation est unique)
- Importance du **relationnel avec les particuliers**
 - Exécution des travaux chez le particulier et réception par la commune
 - Compréhension de l'exécution des travaux par le particulier
 - Libre accès aux chantiers
 - Impact visuel lié à l'installation des ouvrages
- Importance de la **relation entreprise – maître d'œuvre**
- **Stock de fournitures** pour la remise en état des différentes parcelles



Réception des travaux et service après-vente

- Le **contrôle de bonne exécution** du SPANC
- La **réception des travaux** ≠ du contrôle de bonne exécution du SPANC
 - Rôle de la fiche de liaison
 - Pré-réception en présence de la commune, du particulier, de l'entreprise, du maître d'œuvre ⇒ procès verbal de pré-réception
 - Réception définitive 2 ou 3 mois après le chantier incluant l'ensemble des installations en fonctionnement ⇒ procès verbal de réception
- Le **SAV**
 - Importance de l'assurance décennale
 - Difficultés après travaux assez rares
 - Sur filières agréées, le fabricant peut intervenir au cours des 1^{ères} semaines en cas de besoin/ surpresseurs assurés 2/3 1^{ères} années